

*L'ajournement*

Je venais de rentrer d'une visite dans cette localité et, pendant mon séjour, j'avais tenu à aller à l'épicerie. J'y avais payé 5 \$ pour une douzaine d'oeufs, plus de 9 \$ pour un sac de 5 livres de pommes de terre, 4,29 \$ pour un litre de lait et plus de 8 \$ pour une douzaine de pommes.

Dans le sud du Canada, les prix de ces articles sont inférieurs de la moitié ou du tiers et pourtant mes électeurs doivent payer tous les jours des prix scandaleux pour les mêmes produits de base. Beaucoup doivent payer ces prix à même un revenu moyen d'environ 10 000 \$ par année.

Les taux de chômage sont élevés dans les Territoires du Nord-Ouest. Le taux général de chômage y est d'environ 16 p. 100. Les taux dans les régions dont se compose ma circonscription sont cependant beaucoup plus élevés. Dans les régions de Baffin et du Kewatin, le taux de chômage est d'environ 21 p. 100. Dans la région de Kitikmeot, il y est de 31 p. 100. Dans plusieurs localités, les taux sont de près de 80 p. 100. Beaucoup de gens y vivent donc de revenus fixes, d'assurance-chômage, d'aide sociale et de pensions.

Je faisais remarquer au ministre que beaucoup de mes électeurs ont énormément de mal à joindre les deux bouts. Quand une personne à revenu fixe doit payer 4,29 \$ pour un litre de lait et 9 \$ pour cinq livres de pommes de terre, il ne lui reste pas grand-chose après avoir fait son marché. Bien que la taxe sur les produits et services ne s'applique pas aux produits alimentaires essentiels, elle s'appliquera sur presque tout le reste dont les personnes de ma circonscription ont besoin.

Le ministre dit que la TPS ne s'applique pas au transport des aliments. Très bien, mais elle frappera pratiquement tous les autres produits qui seront transportés dans le Nord. Le ministre ne me semble pas avoir compris qu'il n'y a pas de routes qui mènent aux localités de ma circonscription ni de routes entre ces localités. Le gouvernement ne semble pas comprendre non plus que les collectivités que je représente n'ont pas de vastes centres commerciaux ni même le choix de magasins que l'on trouve dans le sud du Canada.

Dans les petits centres, les habitants commandent les aliments et autres produits essentiels aux magasins du sud du Canada. Le ravitaillement en essence, vêtements et matériaux de construction se fait par avion les mois d'hiver ou par barges l'été. Ces produits ne sont pas bon marché, le coût de leur transport jusque dans le Nord non plus. Le transport par avion d'Ottawa à Iqaluit, par

exemple, coûte près de 3 \$ le kilo pour les marchandises de 45 à 200 kilos.

L'essence, les vêtements et les matériaux de construction seront taxés. Le transport de ces produits de base sera aussi taxé. À cause des hausses de prix, les gens vont être obligés de réduire leurs achats. Ils vont acheter moins de produits alimentaires pour pouvoir acheter d'autres articles comme les vêtements ou il vont réduire leurs autres achats pour se procurer les aliments.

En octobre dernier, j'ai demandé au ministre des Finances les études qui, selon lui, prouvaient que la TPS avantagera le Nord. Il ne les a pas communiquées en octobre et il ne les a pas communiquées depuis. Le ministre des Finances est pratiquement le seul à croire que cette taxe profitera aux habitants du nord du Canada.

Le ministre a dit à la Chambre, en février, en réponse à ma question, que les industries situées dans le Nord tireront profit de la TPS. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne partage pas son optimisme.

J'aimerais vous lire un passage tiré du mémoire qu'a présenté en octobre dernier le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au Comité permanent des finances. «La taxe sur les produits et services risque de nuire dangereusement à nos principales industries. Ce faisant, la taxe compromettra les efforts que nous avons déployés jusqu'ici en vue d'accroître l'autarcie des Territoires du Nord-Ouest. Les gains à long terme de productivité prédits par le ministère fédéral des Finances sont fort douteux, et même s'ils s'avèrent positifs, risquent d'être relativement restreints. En effet, il est peu probable que ces gains permettront de compenser les inconvénients à court terme de la nouvelle taxe. Nous estimons que les gains résultant de l'accroissement de la productivité profiteront surtout aux propriétaires de grandes entreprises, ou aux employés temporaires du sud. Les résidents de longue date des Territoires du Nord-Ouest, notamment les propriétaires de petites entreprises et ceux qui se livrent aux activités économiques traditionnelles, sont peu susceptibles de partager ces gains.»

Les industries de service, comme le tourisme et le commerce, doivent assumer des coûts plus élevés dans le nord, ce qui influe sur leur position concurrentielle. L'industrie du tourisme occupe une place prépondérante dans les Territoires du Nord-Ouest et ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle risque d'être durement touchée par la taxe sur les produits et services.